

## L'ERGONOMIE NORMATIVE DE L'INTERNET DES OBJETS CONNECTES MARINS : LES INTERFACES ET L'AIDE A LA DECISION

**Faculté de droit de Toulon - Salle du conseil,  
Le vendredi 11 octobre - 9h30-17h**

Le domaine maritime, en constante mutation, génère aujourd'hui un flux très important de données physiques, chimiques, biologiques, économiques et sociales. Ces informations, couvrant une gamme étendue d'échelles, expliquent la prolifération d'objets conçus pour capter et exploiter ces données. Ces dispositifs facilitent la surveillance et la protection des océans et des fonds marins et se présentent aujourd'hui comme une aide essentielle à la décision.

L'intégration de cette technologie novatrice est cruciale pour l'avenir de la navigation, la gestion des flottes et la préservation de l'environnement marin. Il est donc impératif de réfléchir à l'ergonomie de ces « objets » afin d'optimiser l'efficacité des politiques publiques. Ce séminaire sera consacré cette année à l'exploration de diverses problématiques inhérentes à cet environnement technique : l'analyse et la maîtrise des processus de décision impliqués par ces dispositifs et nourris par les données ; l'étude de l'encadrement juridique propre à ces dispositifs et la construction du statut juridique de certains de ceux-ci. A l'occasion de cette première journée nous allons ainsi nous attacher à deux aspects de ces questionnements : la *normativité* et l'*effectivité* de ces dispositifs. Il s'agira, dès lors, de répondre à deux questions : « comment cela fonctionne ? » et « comment cela pourrait fonctionner mieux ? ». Notre approche sera transdisciplinaire et vise à intégrer des perspectives. En combinant les dimensions technique, politique, administrative, scientifique, épistémique et juridique, nous espérons favoriser la collaboration entre experts de différents domaines, enrichissant ainsi l'analyse et la prise de décision dans le but de fournir aux acteurs de la gouvernance maritime des outils puissants et plus effectifs.

*« Notre approche sera  
transdisciplinaire et vise à  
intégrer des perspectives*

*Organiser ce séminaire à Toulon, une ville baignée par les eaux de la Méditerranée, présente un intérêt particulier. En tant que port (militaire et civil) majeur, Toulon se positionne comme un centre stratégique pour la surveillance maritime, la gestion des flottes et la protection de l'environnement marin. La Méditerranée, en tant que mer semi-fermée avec une biodiversité unique et des enjeux écologiques considérables, constitue un terrain idéal pour l'application et l'étude des technologies. La recherche et les développements dans ce domaine peuvent significativement contribuer à la durabilité environnementale, à l'amélioration de la sécurité maritime et à l'efficacité des opérations portuaires dans cette région cruciale.*

# PROGRAMME

## Matin

*Il s'agira dans le cadre de cette première matinée de réfléchir à partir d'un « cas » à l'influence des diverses normes (normes techniques, normes réglant les usages... normes internationales et européennes...) sur la conception des dispositifs techniques. Il s'agira en ce sens de mettre en évidence les contraintes liées à cette production normative et d'étudier les effets de celle-ci sur l'efficience des dispositifs techniques en cause dans notre étude.*

**9h30** Accueil des participants

**10h00** Introduction par les co-directeurs du LAB'HoMERE et M. Philippe BUFFE DE MORNAS, directeur du Campus des métiers et des qualifications d'excellence économie de la mer

**10h30** **Table ronde « L'influence des normes sur l'individuation des dispositifs techniques »**

*Modérateur* : Pascal RICHARD, Maître de conférences HDR, co-directeur du Lab'HoMERE

*Présentation et analyse de la situation inhérente aux drones marins* : Sophie PEREZ, Maître de conférences HDR, Didier LEANDRI, Professeur des Universités CNRS, chercheur associé au Lab'HoMERE, Yannick CHENEVARD, chercheur associé au Lab'HoMERE.

*Discussion avec la salle* : M. Lorenzo PASSERINI GLAZEL, professeur Université de Milan ; M. le professeur Jacques PIAZZOLA, Institut Méditerranéen d'océanographie, Université de Toulon ; M. le professeur Vincent REY, Institut Méditerranéen d'océanographie, Université de Toulon ; M. le professeur Mehmet ERSOY, Université de Toulon, M. Michael BARDIN, Maître de conférences, directeur du Master Digital law, Université d'Avignon ; M. Julien COUARD, Maître de conférences, HDR droit privé, faculté de droit de l'Université de Toulon ; Mme la Commissaire principale Anne Sophie VERITE, préfecture maritime de la Méditerranée ; M. Gino BONTEMPELLI, Ingénieur en chef, Management de l'innovation, Région Sud ; Vincent de BONNAFOS, Conseil juridique spécialiste en droit des technologies avancées, Principauté de Monaco ; M. Francisco ESTEVES, expert auprès de Zoom Global Smart Cities, Mme Céline BARBIER, Université de Toulon ; M. Vincent GLEIZE, Université de Toulon ; les étudiants du Master 1 et du Master 2 parcours droit public de la faculté de Droit.

**12h30** **Suspension des travaux**

\*  
\* \*

Cocktail déjeunatoire

LAB'HOMERE

Laboratoire d'innovation publique littorale et maritime  
Faculté de Droit  
35 rue Alphonse Daudet  
83000 TOULON

Promu par



Financé par



## Après-midi

*Il s'agira dans le cadre de cette seconde demi-journée de développer des réflexions sur la manière dont les dispositifs « norment » eux-mêmes les comportements et de tenter de dégager des éléments afin d'améliorer l'ergonomie des rapports entre le dispositif et l'opérateur humain.*

**14h20 Reprise des travaux.**

**14h30 Table ronde « L'ergonomie normative des dispositifs techniques »**

*Modérateur* : M. Lorenzo PASSERINI GLAZEL, professeur Université de Milan,

*Présentation et analyse de l'ergonomie des dispositifs et des plateformes qui permettent l'aide à la décision* : M. le professeur Jacques PIAZZOLA, Institut Méditerranéen d'océanographie, Université de Toulon ; M. le professeur Vincent REY, Institut Méditerranéen d'océanographie, Université de Toulon ; M. le professeur Mehmet ERSOY, Université de Toulon,

*Présentation générale du règlement sur l'Intelligence Artificielle de l'Union européenne et son application à des projets scientifiques en mer* : Vincent de BONNAFOS, Conseil juridique spécialiste en droit des technologies avancées, Principauté de Monaco Principauté de Monaco.

*Discussion avec la salle* : Pascal RICHARD, Maître de conférences HDR, co-directeur du Lab'HoMERE ; M. Michael BARDIN, Maître de conférences, directeur du Master Digital law, Université d'Avignon ; M. Julien COUARD, Maître de conférences, HDR droit privé, faculté de droit de l'Université de Toulon ; Sophie PEREZ, Maître de conférences HDR, Didier LEANDRI, Professeur des Universités CNRS, chercheur associé au Lab'HoMERE, Yannick CHENEVARD, chercheur associé au Lab'HoMERE ; Mme la Commissaire principale Anne Sophie VERITE, préfecture maritime de la Méditerranée ; M. Gino BONTEMPELLI, Ingénieur en chef, Management de l'innovation, Région Sud ; M. Francisco ESTEVES, expert auprès de Zoom Global Smart Cities, Mme Céline BARBIER, Université de Toulon ; M. Vincent GLEIZE, Université de Toulon ; les étudiants du Master 1 et du Master 2 parcours droit public de la faculté de Droit.

**16h30 Clôture des travaux**

LAB'HOMERE

Laboratoire d'innovation publique littorale et maritime  
Faculté de Droit  
35 rue Alphonse Daudet  
83000 TOULON

Promu par



Financé par

